



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements psychiatriques

Question écrite n° 129178

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les recommandations du récent rapport de la Cour des comptes relatif à l'organisation des soins psychiatriques. Parmi ses recommandations, la Cour préconise de développer les sources épidémiologiques et statistiques afin de mettre en oeuvre des indicateurs de santé publique en psychiatrie, à partir d'une exploitation plus rapide et mieux coordonnée des données et en ne mettant pas en exergue des objectifs dépourvus d'instruments de suivi. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quel est son avis sur cette recommandation.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129178

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2012, page 1808

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)